

Maintenant, quant à ce qui concerne les gens avant 1986, j'ai dit et je répète à mon collègue que nous sommes à réviser actuellement la politique et aussitôt que nous serons prêts à la déposer, il n'y a pas de *flip flop*, nous allons déposer la politique, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION FORGET AU SUJET
DES PERSONNES EN RETRAITE ANTICIPÉE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Le 5 décembre, il a rejeté l'une des rares bonnes recommandations du rapport Forget, qui consistait à revenir sur la suppression des prestations d'assurance-chômage à l'égard des personnes en retraite anticipée. Il a promis par la même occasion de rembourser certains prestataires. Il a d'abord établi un questionnaire pour faciliter le mécanisme, puis il l'a annulé. Quand va-t-il cesser de tergiverser, de reculer puis d'avancer, pour enfin mettre un terme à cette politique injuste et cruelle?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je viens de répondre à son collègue de l'autre côté. C'est la même réponse que je peux donner ou à peu près, sauf qu'au moins, le député de Nickel Belt n'a pas eu l'impudence de se référer au Rapport Forget. Vous êtes contre ou pour le Rapport Forget? Il va falloir que vous le disiez un jour. Au lieu de prendre le chemin de côté, prenez donc le chemin principal et dites-nous donc: Êtes-vous pour ou contre le Rapport Forget?

[Traduction]

M. Allmand: Monsieur le Président, je n'ai jamais rien entendu d'aussi ridicule. Le ministre a déjà rejeté l'une des recommandations du rapport Forget. Est-ce à dire qu'il va rejeter toutes les autres? Autrement, pourquoi attendre jusqu'au 15 mai pour se prononcer? Il n'a jamais été question d'accepter ou de rejeter en bloc les recommandations.

[Français]

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ÉCOUTER ENCORE PLUS LA
POPULATION

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, plus de 50 000 Canadiens ont été traités injustement par ces coupures.

Quand le ministre sera-t-il prêt à écouter les nombreux groupes et individus qui ont protesté contre cette politique, comprenant son conseil consultatif, la Commission Forget, et

même des membres de son propre caucus, et les «canceller» immédiatement?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous avons vu hier que dans son propre parti aussi, il arrive que les gens votent différemment. Et cela n'a pas empêché les gens de siéger à la Chambre aujourd'hui.

Alors, ce que je veux dire à mon collègue, simplement, c'est que nous avons pris, le 5 janvier, des engagements par rapport aux gens avant 1986. Nous allons mettre en place un projet de loi, mais il va être mis en place au moment où le gouvernement va être prêt à le faire.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ACHAT D'UNE PIERRE TOMBALE DE BRONZE POUR UN CHAT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Plus tôt au cours de la période des questions, il glosait sur l'utilisation plus judicieuse des deniers publics. Si le gouvernement apprenait qu'un agent de l'un de ses ministères avait acheté une pierre tombale de bronze de 15 livres pour le chat de sa femme en détournant des fonds de son ministère, exigerait-il la démission de cet agent?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je ne sais rien de cette affaire. Si le député veut bien me communiquer tous les renseignements voulus, je me ferai un plaisir de lui répondre à une date ultérieure.

M. Fulton: Si Erik Nielsen était ici, je sais à coup sûr ce qu'il répondrait. Le chat en question s'appelait Boobnik.

L'OPPORTUNITÉ DE LA DÉPENSE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Croit-il que les fonds publics devraient servir à l'achat de pierres tombales pour les chats? Ou croit-il que ceux qui font ce genre de dépenses feraient mieux de travailler pour le privé?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président...

M. le Président: A l'ordre. Je suis convaincu que le député désire soulever une question importante mais je dois informer la Chambre que le ministre n'est pas tenu d'y répondre. Elle est probablement irrecevable. Si le ministre souhaite essayer de faire la lumière sur ce mystère, il peut le faire.